



TOPOGUIDE VIA GALLIA BELGICA
ADDITIF 2008
MISE A JOUR
10 SEPTEMBRE 2008

Page 11 : possibilités d'hébergement

Mont-Saint Guibert : La Colline de Penuel

Accueil chrétien

Rue de Nil, 55 1435 Mont-Saint-Guibert

Tél : 010 659424

www.penuel.be

Bousval : Chambres d'hôtes l'écureuil 2km du chemin

Rue Bruyère d'Elvigne, 17 1470 Bousval

Tél : 010 612302/0496 337041

www.mitsch.be/bousval/

Rouveroy : Gîte Reliance :accueil pèlerin

Rue de l'Eglise, Croix-lez-Rouveroy

reliance@skynet.be

Taisnières : Café-Hôtel des Arcades

Route de Mons, 59570 Malplaquet

Tél : 0033 27669411

Page 25

Paragraphe 1

Ligne 2 : « (route N. 64) », ajouter : **direction Huy.**

Ligne 4 : « Promenade de la Cressonnière - Promenade de la Colombe », ajouter : **Sens contraire de la promenade.**

Ligne 6 : « attention pas de balisage . . . chemin de terre assez précaire » à remplacer par : **S'engager tout droit dans un chemin en béton qui croise la ligne moyenne tension.**

Ligne 12 : Après « BRUXELLES-LIEGE », ajouter : **et le pont du chemin de fer.**

Paragraphe 2

Ligne 1 : « route pavée », à remplacer par : **route asphaltée.**

Ligne 3 : « la route pavée . . . direction (approximative) ouest » à remplacer par : **la route en béton.**

Ligne 6 : « Après environ 1 km », ajouter : **au carrefour avant le village de Marilles prendre à droite un chemin pavé encaissé qui nous conduit à Le Trichon.**

Page 26

Ligne 1 : « Emprunter la route pavée à droite », à remplacer par : **continuer la route pavée**

Ligne 7 : « rue du Moulin », à remplacer par : **rue champ du Moulin**

« rue de Pouilly », à remplacer par : **rue du Pouilly**

Ligne 8 : « Délaisser à droite la rue du Presbytère . . . remonter vers la N. 222 », à remplacer par : **Prendre à droite la rue du Presbytère, délaissier à gauche la rue du Mont, prendre à gauche la rue de la Place, passer devant l'église, continuer la rue Sainte Gertrude, au bout de la rue, prendre à droite la rue de l'Hayelette et puis à gauche la rue du Hoquoi. On rejoint la route N. 222 (rue longue) en direction de Jodoigne.**

Page 28



**Association Belge des Amis de Saint Jacques de Compostelle
a.s.b.l. Valonia – Bruselas**

Siège social et secrétariat : 2, Chemin des Ajoncs, B-5100 WEPION - Tél-Fax : +32(0)81/46 12 58

Ligne 1 : « tourner à gauche », à remplacer par : **continuer la N. 222 en direction de Jodoigne.**

Page 29

Ligne 2 : « traverser la grande Gette . . . rue du Piroi », à remplacer par : **Traverser la grande Gette, continuer jusqu'à la route Jodoigne-Dongelberg. Prendre à droite sur 50 m en direction de Dongelberg puis s'engager à gauche dans la rue du Piroy.**

Page 31

Ligne 6 : « maison n° 67 », à remplacer par : **maison n° 14.**

Ligne 7 : « descendre la route encaissée », ajouter : **en béton.**

Page 32

Ligne 6 : « Quelques mètres . . . à gauche », à remplacer par : **Quelques mètres plus loin, carrefour**

Page 34

Ligne 2 : « BOMBAIS », à remplacer par : **BROMBAIS**

Ligne 10 : « tourner à droite », à remplacer par : **après 250 m sur la route en béton, tourner à droite.**

Page 38

Paragraphe 1

Ligne 1 : « au prochain carrefour », à remplacer par : **au second carrefour.**

Paragraphe 3

Ligne 7 : « revêtu de briques », à remplacer par : **revêtu de klinkers en béton**

Page 40

Ligne 1 : « rue du Nil » : à remplacer par : **rue de Nil**

Ligne 8 : « Hayettes » : à remplacer par : **Hayeffes**

Page 41

Ligne 1 : « route pavée », à remplacer par : **route en pavés de béton**

Ligne 3 : « Le sentier, d'abord . . . déboucher » : à remplacer par : **Le chemin en béton débouche**

Pages 42 à 44

Paragraphe 2

Ligne 1 : « Prendre à droite . . . vers le carrefour (sortie de la N. 25). » à remplacer par : **Continuer tout droit jusque Suzeril, traverser la route venant de Court-Saint-Etienne en empruntant tout droit la rue des Marcons, pavée, qui descend vers la Thyle. Au carrefour, suivre à droite la route qui longe la voie ferrée (Ottignies-Charleroi). Après environ 800 m, à la sortie du pont sous le chemin de fer, prendre le sentier à gauche qui en montant rejoint la N. 275, la suivre à gauche sur environ 1 km jusqu'au carrefour « Le Poteau ».**

Page 44

Paragraphe 2

Ligne 1 : « Après quelques mètres . . . route pavée », à remplacer par : **Prendre la route à droite au pied du tilleul vers Noirhat, route asphaltée.**

A Bousval, possibilité de se restaurer au centre sportif (Salle Gossiaux - tél : 067 773236-0473 559815)



**Association Belge des Amis de Saint Jacques de Compostelle
a.s.b.l. Valonia – Bruselas**

Siège social et secrétariat : 2, Chemin des Ajoncs, B-5100 WEPION - Tél-Fax : +32(0)81/46 12 58

Page 47

Ligne 9 : « Promenade du Dauphin », à supprimer.

Page 48

Paragraphe 1

Ligne 2 : « Entre 2 haies », à remplacer par : **Haie à droite, après quelques mètres, haies des deux côtés.**

Ligne 3 : « Au prochain carrefour, poursuivre tout droit », à supprimer.

Ligne 7 : « murets », à remplacer par : **hauts murs**

Paragraphe 2

Ligne 3 : « A la première fourche . . . route herbeuse », à remplacer par : **Après le passage de la ligne à haute tension, le béton se termine, le chemin est empierré et continue tout droit.**

Ligne 13 : « route asphaltée », à remplacer par : **route en béton**

Page 54 : 3^e ligne, emprunter à droite la rue des Brasseurs et non à gauche.

Pages 59 à 62 : modification du parcours entre Godarville et La Hestre

Le texte commençant page 60 par «A 500 mètres, tourner à droite dans la rue de la Libération » et se terminant à la page 62 par : «ne pas poursuivre vers Fayt-Lez-Manage. » est remplacé par le texte de la variante balisée annoncée page 59 et décrite dans l'encadré rouge de la page 60.

Cette modification est imposée par la police fédérale qui interdit la traversée très dangereuse de la voie rapide à 4 bandes séparées par une berme centrale. La N59 est en plus interdite aux cyclistes.

Page 110 : Leval : remplacer «Revenir sur ses pas 200 mètres et prendre à votre droite un chemin » par « Prendre juste derrière la chapelle un chemin »

Page 115 : Landrecies : remplacer «Le suivre pendant 2,5km et après une faisanderie » par «Le suivre pendant 5,5km et ».

Si vous constatez des erreurs dans le topoguide ou si vous avez des suggestions à soumettre, n'hésitez pas à vous adresser à :

Philippe Massin

Responsable topoguides et balisage

Chemin de l'abbaye St-Feuillien, 10

7070 Le Roeulx

Belgique

Tél : 003264677117

E-mail : massin.philippe@skynet.be
